PATINAGECANADA

PATINAGEDECOMPÉTITION

Patinage en simple (pré-juvénile à novice)
Exigences techniques de programme de competition de 2014-2015

Le 15 août 2014

Exigences de programme pour les catégories junior et senior : Voir le *2012 ISU Singles and Pair Skating and Ice Dance Special Regulations and Technical Rules* (pages 80 à 90) et les communications subséquentes de l'UIP (1861. 1874 et 1884). L'édition de 2014 du *ISU Singles and Pair Skating and Ice Dance Special Regulations and Technical Rules* sera publiée sous peu. Vous trouverez toute l'information nécessaire sur le site Web de l'UIP (isu.org).

DESCRIPTION DES ÉLÉMENTS

SAUTS : programmes court et libre

Éléments de sauts, combinaisons de sauts et séquences de sauts

- Un « élément de saut » est un saut individuel, une combinaison de sauts ou une séquence de sauts.
- Dans la combinaison de sauts, le pied de réception du premier saut est le pied d'appel du second saut. L'élément demeure une combinaison de sauts dans le cas d'une révolution complète sur la glace entre les sauts (le pied libre peut toucher la glace, mais il ne peut y avoir un transfert du poids). Toutefois, les juges réduisent le PE parce qu'une faute a été commise. Une séquence de sauts (interdite dans le programme court) peut être composée d'un nombre indéterminé de sauts d'un nombre indéterminé de rotations qui peuvent être liés par des sauts non inscrits sur la liste, par des bonds ou les deux qui se suivent immédiatement, le rythme de sauts (du genou) étant maintenu. Il est interdit d'exécuter des virages*, des pas*, des croisés ou des poussées-élans pendant la séquence. Seuls les deux sauts ayant la valeur de base la plus haute comptent pour l'établissement de la valeur de base de la séquence.

  *Virages : virages 3, voltes, accolades, boucles, contre-trois et contre-accolades.

  *Pas : pas piqués, chassés, mohawks, choctaws, courbes avec changement de carre, roulés croisés et pas courus.

Si les sauts sont liés par un saut non inscrit, l'élément est désigné de séquence de sauts.

Réception sur un autre pied

Dans les combinaisons et les séquences, la réception de tous les sauts, sauf le dernier, peut se faire sur un pied ou l'autre. Toutefois, la réception du dernier saut d'une combinaison ou d'une séquence de sauts ainsi que de tout saut individuel doit se faire sur une carre arrière extérieure. Les juges évaluent la qualité dans le PE.

Carres d'appel (sauts flip et Lutz)

- Le jury technique décide si le saut sera désigné de flip ou de Lutz en fonction du saut que le patineur avait l'intention d'exécuter (c'est-à-dire de sa préparation au saut).

- Le flip est amorcé d'une carre arrière intérieure tandis que l'appel du Lutz est fait d'une carre arrière extérieure. Le jury technique décide de la carre d'appel et indique les erreurs à l'aide des signes « e » et « ! ». Si l'erreur est grave (signe « e »), la valeur de base du saut et le PE sont réduits et le PE final est négatif. La valeur de base du saut accompagné du signe « e » est d'environ 70% de sa valeur de base originale.

- Si l'erreur est mineure (signe « ! ») la valeur de base originale demeure inchangée, le PE est réduit, mais il n'est pas assujetti à une restriction. Si le jury technique ne désigne pas la carre, mais que le juge signale que la carre d'appel n'est pas évidente, le juge peut réduire le PE de -1. Consultez la mise à jour des lignes directrices de l'UIP pour établir les PE pour les erreurs dans le programme court et le programme libre (Communication n 1861 de l'UIP). Les valeurs exactes des réductions sont indiquées dans le *SOV table* (tableau de l'échelle des valeurs).

Carre d'appel + rotation insuffisante

- Si les deux symboles « < » et « e » sont utilisés pour le même saut, la valeur de base du saut est d'environ 50 % de sa valeur de base originale. Les valeurs exactes des réductions sont indiquées dans l'échelle des valeurs.

Rotations des sauts : rotation insuffisante des sauts et sauts déclassés

- On considère qu'un saut est de « rotation insuffisante » s'il manque plus de ¼, mais moins de ½ rotation. Un saut de rotation insuffisante est indiqué par le symbole « < » à la suite du code de l'élément. La valeur de base d'un saut accompagné du symbole « < » est d'environ 70 % de sa valeur de base originale.
- On considère qu'un saut est « déclassé » s'il lui manque ½ révolution ou plus. Un saut déclassé est indiqué par le symbole « << » à la suite du code de l'élément. Ce saut a une valeur de base égale à l'élément qui a une rotation en moins.
- Les mêmes critères (concernant le saut déclassé) s'appliquent aux sauts dont l'appel est triché. Un saut qui a un appel avant évident (arrière pour un saut de type Axel) est considéré comme un saut déclassé. C'est une erreur fréquente dans le saut de boucle piqué. Un saut dont l'appel est triché ne peut être qualifié autrement que de « saut déclassé » (et non pas de saut de « rotation insuffisante »).
- Les sauts de rotation insuffisante et les sauts déclassés sont considérés comme des sauts que le patineur avait l'intention d'exécuter dans l'application des règlements sur les programmes bien équilibrés.
- Les sauts d'une demi-rotation ou moins ne sont pas considérés comme des éléments de saut, mais comme des mouvements de liaison qui sont évalués dans la note pour les « transitions », sauf lorsqu'une tentative claire de saut est faite. Par exemple, un saut de type Axel de plus d'une demi-rotation est considéré comme un Axel dont le nombre de rotations est insuffisant et il occupe une case de saut.

© Patinage Canada

Bonification

- **Catégorie juvénile :** chaque saut du programme désigné de **double Axel** de rotation complète **ou tout saut** de rotation complète **d'une valeur de base supérieure** donne droit à une bonification technique de 1 point.
- **Catégorie pré-novice :** chaque saut du programme désigné de **double Axel** de rotation complète **ou tout saut** de rotation complète **d'une valeur de base supérieure** donne droit à une bonification technique de 1 point.
- **Catégorie novice** : chaque saut du programme désigné de **triple saut de boucle piqué** de rotation complète **ou tout saut** de rotation complète **d'une valeur de base supérieure** donne droit à une bonification technique de 1 point.
- **Le logiciel CSS (système de notation de la compétition) ajoute les points bonus (mais seulement après que le bouton de programme bien équilibré a été actionné). Le contrôleur technique doit vérifier l'exactitude des points bonus** avant d'autoriser les éléments.

Trois exemples :
(1) Si le jury technique indique qu'un triple saut de boucle est de rotation insuffisante (3Lo <) dans une épreuve pré-novice de patinage en simple, le saut a une valeur de base de 3,6 points, mais ne fait pas l'objet d'une bonification (la valeur est supérieure à la valeur de base de 3,3 pour le 2A, mais dont la rotation est incomplète).
(2) Si le jury technique indique qu'un quadruple saut de boucle piqué est déclassé (4T<<) dans une épreuve pré-novice de patinage en simple, le saut a une valeur de base de 4,1, mais ne fait pas l'objet d'une bonification (la valeur est supérieure à la valeur de base de 3,3 pour le 2A, mais dont la rotation est incomplète).
(3) Si le jury technique désigne un triple Lutz de rotation insuffisante (3Lz<) dans une épreuve novice de patinage en simple, le saut a une valeur de base de 4,2, mais ne fait pas l'objet d'une bonification (valeur supérieure à la valeur de base de 4,1 pour le 3T, mais dont la rotation est incomplète).

SAUTS : programme court	**SAUTS : programme libre**
• Les sauts qui ne satisfont pas aux exigences (nombre incorrect de révolutions) sont sans valeur. Dans l'exemple d'une femme pré-novice qui exécute une 2Lz+1T**+C, comme l'exigence d'au moins deux sauts doubles n'est pas satisfaite, le saut de boucle piqué simple n'a pas de valeur. • **Novice :** Si le saut individuel est un saut double, il doit être précédé immédiatement de pas de liaison ou d'autres mouvements comparables de style libre ou des deux. Un mouvement seul (grand aigle, arabesque, virage	• **Novice :** Sept éléments de sauts sont permis pour les femmes et huit pour les hommes. Le programme doit contenir au moins un essai de double Axel ou de saut triple. Tout essai, peut importe sa désignation, sera compté (cela comprend les sauts de rotation insuffisante et les sauts déclassés). Si sept (femmes) ou huit (hommes) éléments sont exécutés, mais que le programme ne comprend pas un essai d'Axel double ou de saut triple, l'élément de saut complet qui a la valeur de base la moins élevée est invalidé.

© Patinage Canada

<table>
<tr><td>trois seul, etc.) n’est pas considéré comme un pas. Les pas d’entrée doivent être exécutés avec fluidité et intégrés au rythme d’entrée du saut pour que le PE soit augmenté. Si le saut individuel est un saut triple, l’exécution de pas de liaison n’est pas exigée.
• Un saut individuel ne peut pas être répété dans la combinaison de sauts, sauf pour les patineurs pré-novices qui sont autorisés à répéter le double Axel.
• Pré-novice : Le saut individuel doit être un double saut de boucle ou un saut dont la valeur de base est supérieure. Si cette exigence n’est pas satisfaite, le saut est considéré comme ayant un « nombre incorrect » de révolutions et est sans valeur. ~~un saut de « rotation insuffisante » pour lequel les juges appliquent obligatoirement un PE de -3.~~</td><td><u>Répétitions</u>
• Les sauts qui portent le même nom, mais dont le nombre de rotations est différent, sont considérés comme deux sauts différents. Tout saut répété doit l’être dans une séquence ou une combinaison de sauts. Si les deux exécutions de l’élément sont faites en saut individuel, le second saut en solo reçoit 70 % de sa valeur de base originale. Cet élément n’est plus désigné du signe « +S » et n’occupe pas la case d’une combinaison ou d’une séquence de sauts.
• Aucun saut ne peut être exécuté plus de deux fois, et s’il l’est, la case totale de sauts est invalidée et le saut est sans valeur.</td></tr>
<tr><td colspan="2">COMBINAISONS DE SAUTS : programmes court et libre</td></tr>
<tr><td colspan="2">• Le demi-saut de boucle exécuté dans une combinaison ou une séquence de sauts est considéré comme un saut inscrit sur la liste qui a la valeur d’une boucle simple. Exemple : la combinaison ½ Lo+2S est considérée comme une combinaison de deux sauts qui est désignée de 1Lo+2S+C. Les combinaisons de plus de deux sauts ne sont pas permises pour les programmes novices et des catégories inférieures. La combinaison 1A+½ Lo+2S (désignée 1A+1Lo+2S+C) est un exemple de combinaison de trois sauts qui ne recevra pas de valeur (mais qui occupera une case de saut) si elle est exécutée dans un programme novice ou de catégorie inférieure. Si vous ne souhaitez pas que le demi-saut de boucle soit considéré comme un des sauts de la combinaison de trois sauts (ce qui invaliderait la combinaison), assurez-vous d’utiliser d’autres bonds (par ex., Mazurka) pour en faire une séquence de sauts. Si le patineur compte utiliser le demi-saut de boucle à titre de transition, il ne devrait pas le lier à un autre saut inscrit.</td></tr>
<tr><td>COMBINAISONS DE SAUTS : programme court</td><td>COMBINAISONS DE SAUTS : programme libre</td></tr>
<tr><td>Pré-novice : Il est permis de répéter l’Axel double.
Novice : Il est interdit de répéter l’Axel double.
• Les patineurs pré-novices peuvent inclure deux sauts triples différents</td><td>• Une combinaison de sauts peut contenir le même saut ou un autre saut simple, double ou triple.
• Le programme libre peut contenir trois combinaisons ou séquences de sauts au maximum.</td></tr>
</table>

© Patinage Canada

dans le programme court. • Si le même saut est exécuté, et comme saut individuel, et comme saut d'une combinaison de sauts, le dernier élément exécuté de ces éléments de sauts est invalidé et sans valeur, mais il occupe une case de saut. Si cet élément est une combinaison de sauts, toute la combinaison de sauts est invalidée (par ex., un saut individuel patiné en premier = 2Lo; une combinaison de sauts exécutée en deuxième = 2F+2LoC**; les deux sauts sont invalidés).	• Une combinaison de plus de deux sauts est sans valeur, mais elle occupe une case de combinaison de sauts. • Si les sauts sont liés par un saut « non inscrit », l'élément est désigné de séquence de sauts. Si le premier saut d'une combinaison de deux sauts est raté et devient un « saut non-inscrit », l'élément est néanmoins considéré comme une combinaison de sauts, dans la mesure où il satisfait à la définition de la combinaison de sauts.
SÉQUENCES DE SAUT : programme court	**SÉQUENCES DE SAUT : programme libre**
• Ne s'applique pas au programme court.	• Il est permis d'exécuter n'importe quel genre de bonds et de sauts non inscrits dans une séquence de sauts. • Dès que la séquence de sauts cesse de respecter les exigences susmentionnées, le reste de la séquence est ignoré et l'élément est désigné « du nom du ou des premiers sauts plus séquence ». Dans ce cas, le PE est appliqué à l'ensemble de l'élément. Pour le programme libre, les juges évaluent ce qu'ils voient, peu importe la désignation qui a été faite de l'élément. • Si un saut de type Axel suit immédiatement un autre saut (sans pas, virages, bonds, mazurkas et sauts non inscrits), on considère aussi qu'il s'agit d'une séquence de sauts qui est désignée comme un élément de saut.

Nombre de traits saillants exigés pour l'attribution des niveaux des pirouettes et des séquences de pas

Un pour le niveau 1, deux pour le niveau 2, trois pour le niveau 3 et quatre pour le niveau 4. Pour des renseignements détaillés, veuillez consulter la feuille sur les niveaux de difficulté de Patinage Canada pour la saison 2014-2015 affichée dans Connexion des membres/Technique et programmes/Patinage de compétition/2014-2015.

© Patinage Canada

PATINAGECANADA

PIROUETTES : programmes court et libre

Remarques générales

- Pré-juvénile et juvénile : Toutes les pirouettes sont désignées au plus de niveau B, peu importe les traits saillants qu'elles contiennent.
- Pré-juvénile et juvénile : La pirouette combinée et la pirouette sautée ne peuvent contenir que des positions de base de pirouette. Les variations difficiles sont interdites, et si elles sont essayées, elles sont « sans valeur ». La pirouette de n'importe quelle nature peut toutefois contenir des variations difficiles.
- Il y a trois positions de base dans les pirouettes : la position arabesque (la jambe libre en arrière, le genou élevé au-dessus de la hanche, toutefois les positions dos cambré et Biellmann et les variations similaires sont toujours considérées comme des pirouettes debout), la position assise (la partie supérieure de la jambe traceuse au moins parallèle à la glace), la position debout (n'importe quelle position, la jambe de patinage en extension complète ou presque complète, mais non en position arabesque) et les positions non de base. Les positions non de base comprennent toutes les positions qui, selon les définitions ci-dessus, ne sont pas une position arabesque, assise ou debout.
- *La pirouette dos cambré* est une pirouette debout dans laquelle la tête et les épaules sont inclinées vers l'arrière et le dos est cambré. La position de la jambe libre est facultative. La *pirouette latérale* est une pirouette debout au cours de laquelle la tête et les épaules sont inclinées sur le côté et le haut du corps est cambré. La position de la jambe libre est facultative.
- Un mouvement de pirouette de moins de trois révolutions est considéré comme un mouvement de patinage et non comme une pirouette. Dans le programme court, un essai de pirouette qui contient moins de trois révolutions est désigné du nom de la pirouette prévue, « sans niveau ». Dans le programme libre, la pirouette essayée est désignée selon la partie de la pirouette qui peut être identifiée, mais elle est « sans niveau ».
- Le nombre minimum de révolutions dans une position de base est de deux révolutions ininterrompues. Si cette exigence n'est pas satisfaite, la position ne compte pas.
- Une pirouette combinée doit contenir au moins deux positions de base d'au moins deux révolutions chacune qui peuvent être prises en n'importe quel endroit de la pirouette. Si cette exigence n'est pas satisfaite, la pirouette n'aura pas de valeur. Une pirouette combinée qui contient deux positions de base est désignée de CoSp2p (2p indique que deux positions ont été prises). Une pirouette combinée qui contient au moins trois positions de base est désignée de CoSp3p (le 3p indique que trois positions ont été prises). Le niveau de la pirouette est indiqué à la fin de l'abréviation.
- Les révolutions dans une position non de base comptent dans le nombre total de révolutions de toutes les pirouettes pour déterminer si l'exigence minimale de trois révolutions a été respectée; les positions non de base peuvent être considérées comme des variations difficiles dans les pirouettes combinées seulement.
- Un changement de position ne peut être fait que d'une position de base à une autre position de base. Un changement de position pour une position non de base n'est pas un changement de position.
- Un changement de pied peut être exécuté sous forme de pas ou de saut.

© Patinage Canada

- Le changement de pied et le changement de position peuvent être faits en même temps ou séparément.

Autres clarifications concernant les exigences de pirouette

1) Pour les pirouettes sautées (sans changement de pied et en une seule position) du programme court et du programme libre, les exigences sont les suivantes :
a) un saut nettement visible; pour le programme court junior seulement, le patineur doit également prendre la position prescrite dans les airs;
b) la position de base de réception prise au cours des deux premières révolutions à la suite de la réception et maintenue pendant deux révolutions après la réception;
Le signe « V1 » indique que l'une de ces exigences n'a pas été satisfaite tandis que le signe « V2 » indique que ces deux exigences n'ont pas été satisfaites.

2) Pour toute pirouette qui contient un changement de pied : le patineur doit prendre au moins une position de base sur chaque pied.
Le signe « V1 » indique que cette exigence n'a pas été satisfaite.

Les valeurs de base des pirouettes accompagnées du signe « V1 » sont énumérées dans le tableau de l'échelle des valeurs (ÉV).
Les valeurs de base des pirouettes accompagnées du signe « V2 » sont énumérées dans le tableau de l'échelle des valeurs (ÉV).

3) Une pirouette combinée qui contient deux positions de base est désignée de CoSp2p tandis qu'une pirouette combinée de trois positions est désignée de CoSp3p. Aux fins de vérification du programme bien équilibré, les pirouettes combinées de deux ou trois positions sont considérées comme la même pirouette.

Les valeurs de base des pirouettes combinées de deux ou trois positions de base (au moins deux révolutions dans chaque position) sont indiquées dans l'ÉV.

Pour une description plus détaillée, veuillez consulter la clarification technique n^{o} 3 de Patinage Canada – Pénalités pour la non-satisfaction des exigences de pirouettes (patinage en simple et patinage en couple).

Traits saillants (pour une description complète des traits saillants des pirouettes, veuillez consulter le document *ISU Technical Panel Handbook* de 2014-2015).

- Pour toute pirouette accompagnée d'un changement de pied, le nombre maximal de traits saillants sur un pied est de deux.
- On considère qu'un trait saillant a été « essayé » et « utilisé » s'il est clairement visible, qu'il ait ou non été compté (peu importe la raison). Les essais ultérieurs ne seront pas pris en considération.

© Patinage Canada

Rotation terminale – pirouette dans une position et pirouette sautée (soit une pirouette dont l'entrée est sautée, sans changement de pied et de position)

La position debout à la fin de la pirouette (rotation terminale) n'est pas considérée comme une autre position, indépendamment du nombre de révolutions, pourvu que le patineur exécute seulement la rotation terminale, sans aucun embellissement.

Chute à l'entrée de la pirouette

- Si le patineur fait une chute à l'entrée de la pirouette, il est autorisé à exécuter une pirouette ou un mouvement de pirouette immédiatement après la chute (pour remplir le temps), sans que cette pirouette ou ce mouvement soit considéré comme un élément supplémentaire.

Codes des pirouettes

- Toutes les pirouettes doivent être de caractère différent (elles doivent avoir une abréviation et un code différents). La pirouette qui a la même abréviation qu'une pirouette précédente sera invalidée, mais elle occupera une case de pirouette.

  Exemple 1 : (hommes novices) 1) CCoSp2p2
  2) FCSp3
  3) CCoSp3p4**

** Étant donné que la première et la troisième pirouette ont la même abréviation (code) de CCoSp, la troisième pirouette est invalidée par l'ordinateur et ne reçoit pas de points. La pirouette combinée qui contient deux positions de base (2p) et la pirouette combinée qui contient trois positions de base (3p) sont considérées comme la même pirouette et portent le même code.

Exemple 2 : (hommes novices) 1) CCoSp2p2
2) FCSp3
3) FCCoSp2p3

Dans cet exemple, les abréviations (les codes) des trois pirouettes sont différentes. Les trois pirouettes sont donc valides et des points leur sont attribués.

PIROUETTE COMBINÉE AVEC CHANGEMENT DE PIED : programmes court et libre

- Dans le programme court, la pirouette ne peut commencer par un saut.
- Le changement de pied peut être fait sous forme de saut, de pas de côté ou de direction inversée. Dans le programme court, le changement de pied exécuté à l'aide d'un saut arabe piqué est considéré comme une erreur (toucher de la glace du pied libre) et ne compte pas comme un trait saillant. Les juges doivent réduire le PE.
- Centres des pirouettes trop éloignées : s'il n'y a qu'une seule courbe de sortie après la première partie ou qu'une courbe d'entrée dans la seconde partie, le PE sera réduit en raison « d'un changement de pied mal exécuté ». Cela s'applique aussi à une pirouette dans une position accompagnée d'un changement de pied.

© Patinage Canada

Aucun niveau
Une pirouette combinée dont toutes les positions de base sont maintenues moins de deux révolutions ininterrompues est désignée « sans niveau » et sans valeur. Ceci s'applique aussi si une seule position de base est exécutée dans la pirouette.
Un essai de pirouette combinée clairement visible qui se solde par une pirouette dans une seule position de base de deux révolutions ou plus est désigné par le jury technique de pirouette combinée sans valeur.

PIROUETTE DANS UNE POSITION AVEC CHANGEMENT DE PIED : programme court pré-novice et novice hommes

- La pirouette ne peut commencer par un saut.
- Le changement de pied peut être fait sous forme de saut, de pas de côté ou de direction inversée. Un changement de pied ne peut être exécuté sous forme de saut arabe piqué. Si ce type de changement de pied est exécuté dans le programme court, les juges doivent réduire le PE, étant donné qu'il s'agit d'une erreur (toucher la glace du pied libre).
- Seules les révolutions exécutées dans les positions précisées comptent pour l'attribution des niveaux et des PE.
- Pour qu'une pirouette soit comptée, toutes les révolutions sont comptées dans le nombre minimal de révolutions exigées.
- Toutes les variations de la position de base de la pirouette sont permises.
- Pour que le changement de pied soit compté dans une pirouette, il doit être précédé et suivi d'au moins trois révolutions.

PIROUETTE DOS CAMBRÉ OU LATÉRALE : programme court

La position de pirouette Biellmann ne peut être prise et considérée comme un trait saillant qui permet d'augmenter le niveau que si le patineur a exécuté avec succès les cinq (pré-novice) ou les six (novice) révolutions prescrites dans la position dos cambré (arrière ou latérale), comme il est précisé ci-dessus.

SÉQUENCES DE PAS EN POSITION ARABESQUE : programme libre

Séquence de pas en position arabesque : Une série d'au moins deux positions arabesques exécutées sur des pieds différents, séparées par au plus quatre pas, sans compter le pas fait sur le pied porteur de la deuxième arabesque. (Dans ce cas, un pas est compté chaque fois qu'un changement de pied se produit, par ex., un mohawk = 2 pas, un virage trois = 1 pas et un croisé = 2 pas.)

Arabesque : Une position de glisse exécutée sur un pied, la jambe libre (y compris le pied et le genou) en extension et élevée au-dessus du niveau de la hanche.

- Une séquence de pas en position arabesque qui satisfait à cette définition est désignée de séquence de pas en position arabesque de niveau de base).
- Les deux premières arabesques qui répondent à cette définition seront désignées de séquence de pas en position arabesque.
- Si la séquence ne contient pas au moins une arabesque qui est maintenue dans cette

position (contrairement à un coup de pied) sur chaque pied, le jury technique n'attribuera « aucun niveau » à l'élément.

- S'il n'y a pas au moins une arabesque en position sans soutien, l'élément est désigné « aucun niveau ».
- Si une ou les deux arabesques prescrites sont de si courte durée qu'il est impossible d'établir la carre ou que la position n'est pas maintenue assez longtemps pour être évaluée, le juge peut pénaliser le PE pour « position faible ou carre faible ou les deux » le cas échéant.
- Les arabesques peuvent ou non être avec soutien.
- Pour être désignée de position arabesque, la jambe libre (y compris le genou et le pied) doit être élevée au-dessus du niveau de la hanche, mais la jambe libre ou la jambe porteuse ou les deux peuvent être un peu fléchies. Les positions de style Biellmann ou en « Y », la jambe libre sur le côté, sont permises.
- Les juges évaluent la qualité de l'arabesque et, le cas échéant, réduisent le PE si la carre est de mauvaise qualité. Si une arabesque ou les deux arabesques sont exécutées sur le plat, l'arabesque peut quand même être désignée de niveau B, mais les juges tiennent compte de l'absence de carre dans le PE.
- « Pas plus de quatre pas entre les positions arabesques » : un pas dans ce cas s'applique chaque fois que le patineur exécute un changement évident de pied. Si le patineur met le poids sur les deux pieds comme dans un mouvement de godille ou fait une poussée sur les deux pieds, le jury technique compte ces mouvements comme des « pas ». S'il y a plus de quatre pas, sans compter le pas exécuté pour amorcer la deuxième arabesque, la séquence de pas en position arabesque sera « sans valeur ».

Exemples :

Arabesque DARE – pointe du pied gauche qui passe à la carre DAVI, un pas sur la carre GAVE = 2 pas
Arabesque DARE – petits bonds piqués de côté (gauche, droit, gauche), pas sur la carre DAVI, pas sur la carre GAVE de l'arabesque = 4 pas

Si le patineur exécute un virage trois à la suite de la première arabesque, sans changement de pied, il n'y a pas eu de changement de pied et le virage trois n'est donc pas désigné de pas. En outre, si le patineur exécute un changement de carre à la suite de la première arabesque, sans changement de pied, il n'y a pas eu de changement de pied et le changement de carre n'est donc pas désigné de pas.

Exemple :
Arabesque DAVE – virage trois DAVE-DARI, pas croisé (pied gauche, puis pied droit), pas croisé (pied gauche, puis pied droit), pas sur la carre GAVE de l'arabesque = 4 pas.
Arabesque DAVE – changement de carre à une carre DAVI, virage trois GAVE-GARI, pas croisé (pied droit, puis pied gauche), pas sur la carre DARE, puis pas sur la carre GAVE de l'arabesque = 4 pas.

© Patinage Canada

LIGNES DIRECTRICES POUR LES PE POSITIFS – SÉQUENCES DE PAS EN POSITION ARABESQUE		
POUR + 1 : 2 points	**POUR + 2 : 4 points**	**POUR + 3 : 6 points ou plus**
1) bonne évolution et qualité des carres 2) bonne vitesse durant la séquence 3) bonne ligne du corps et extensionon complète 4) maintien des deux arabesques pendant trois secondes ou plus 5) bonne flexibilité 6) créativité et originalité 7) capacité de prendre des positions et d'exécuter des variations rapidement et sans effort apparent 8) reflet du concept/caractère du programme 9) élément correspondant à la structure musicale		

LIGNES DIRECTRICES POUR LA RÉDUCTION DES PE – SÉQUENCES DE PAS EN POSITION ARABESQUE	
Erreurs pour lesquelles un PE négatif est attribué :	**Erreurs pour lesquelles le PE n'est pas restreint :**
CHUTE, réduction de -3	Faible qualité des positions, réduction n –1 à –3 Trébuchement, réduction –1 à –2 Faible qualité des carres, réduction –1 à –2 Non conforme à la musique, réduction –1 à -2

SÉQUENCE CHORÉGRAPHIÉE (pré-novice et novice)

Une séquence chorégraphiée est composée de tout mouvement comme des pas, virages, spirales, arabesques, grands aigles, Ina Bauer, aéroglisse, de tout saut de deux révolutions au maximum, des pirouettes, etc. Les éléments inscrits sur la liste exécutés dans la séquence chorégraphiée ne sont pas désignés et n'occupent pas une case. Le tracé n'est pas restreint, mais la séquence doit être nettement visible. Le jury technique désigne la séquence chorégraphiée qui commence par le premier mouvement de patinage et se termine par la préparation de l'élément suivant (si la séquence chorégraphiée n'est pas le dernier élément du programme). La séquence chorégraphiée peut être exécutée avant ou après la séquence de pas. Cet élément a une valeur de base établie et est évalué par les juges dans le PE seulement.

SÉQUENCE DE PAS : programmes court et libre

Remarques générales

- Les concurrents ont la liberté totale de choisir le type de séquence de pas qu'ils désirent exécuter. On ne peut considérer que les séquences de pas trop courtes ou à peine visibles satisfont aux exigences d'une séquence de pas.
- Il n'y a plus de tracé prescrit, mais la séquence doit se déployer sur la totalité de la surface glacée. Le tracé de la séquence doit être évident et identifiable, et devrait utiliser la presque totalité de la surface glacée, dans le sens de la longueur (p. ex., en ligne droite, en serpentin ou autre tracé similaire) ou deux fois dans le sens de la largeur (p. ex., circulaire, ovale ou autre tracé similaire) ou dans les deux sens (combinaisons de ces tracés). La séquence qui ne respecte pas cette description est sans valeur.

© Patinage Canada

- De courts arrêts, en accord avec la musique, de même que les rétrogressions sont permis. Les virages et les pas doivent être distribués de façon égale durant la séquence de pas. Programme court – tous les sauts non inscrits peuvent être exécutés. Dans le programme court, on ignorera les sauts inscrits sur la liste de plus d'une demi-révolution et leur exécution exigera que les juges réduisent le PE de 1 pour « l'ajout de sauts sur la liste de plus d'une demi-révolution ». Programme libre – la séquence de pas peut comprendre des sauts. Un saut inscrit sur la liste est désigné d'élément et occupe une case de saut.
- Toutes les séquences de pas doivent être exécutées en accord avec la musique.
- Types de virages : virages trois, voltes, accolades, boucles, contre-trois et contre-accolades.
- Types de pas : pas piqués, chassés, mohawks, choctaws, courbes avec changement de carre, roulée croisés ~~et pas courus~~.
- Les pas courus ne sont plus considérés comme un type de pas compté dans la variété des pas d'une séquence de pas.
- Pour une description complète des traits saillants des séquences de pas, veuillez consulter le document de 2014-2015 sur les niveaux de difficulté pour le patinage en simple de Patinage Canada.

REMARQUES GÉNÉRALES CONCERNANT LES PROGRAMMES COURT ET LIBRE

- Une chute est définie comme une « perte de la maîtrise par le patineur de sorte que la plus grande partie du poids de son corps est sur la glace et soutenue par une partie autre du corps que les patins, par exemple, la ou les mains, le ou les genoux, le dos, la ou les fesses ou une partie du bras ».
- Une déduction de 0,2 point (pré-juvénile et juvénile) et de 0,5 point (pré-novice et novice) s'applique à une chute qui se produit à l'extérieur d'un élément. Si la chute se produit pendant l'exécution d'un élément, il n'y a pas de déduction. Il y a déduction seulement si la chute n'était pas clairement liée à l'exécution d'un élément essayé. Par exemple, si un patineur fait une chute pendant l'exécution du premier saut d'une séquence ou d'une combinaison de sauts, se relève et fait une autre chute lors du second saut de la combinaison ou séquence de sauts, il n'y a pas de déduction. Également, si le patineur se relève à la suite d'une chute commise pendant l'exécution d'un élément, ne retrouve pas son équilibre et tombe de nouveau, cela est la conséquence de la chute survenue pendant l'élément pour laquelle une déduction n'est pas appliquée. Toutefois, si le patineur se relève après une chute, retrouve l'équilibre et tombe de nouveau, on considère dans ce cas qu'il y a eu chute.
- Le contrôleur technique applique une déduction si le patineur exécute un mouvement interdit pendant un élément. L'élément est de niveau B si les exigences pour l'obtention minimale du niveau B sont satisfaites. Autrement, le jury technique n'accorde « aucun niveau » à l'élément.
- Les arabesques, les grands aigles, les feuilles tombantes et autres mouvements de transition exécutés dans le programme court dans le but de mettre en valeur la chorégraphie ou les pas de liaison ne devraient pas être considérés comme des éléments additionnels. Ces mouvements de transition devraient faire partie du programme; ils sont évalués dans la note pour les « transitions ».

© Patinage Canada

- Les éléments supplémentaires ou en nombre supérieur au nombre prescrit ne sont pas comptés dans les résultats du patineur. On ne tient compte que du premier essai (ou du nombre d'essais permis) d'un élément.

Éléments omis

- Un élément est omis seulement si son exécution commence après la durée maximale allouée pour le programme. L'arbitre doit informer les juges et le jury technique de l'élément ou des éléments qui ont été amorcés après la fin du temps réglementaire.

Chronométrage

- Il faut chronométrer le programme court et le programme libre à partir du moment où le patineur commence à bouger ou à patiner jusqu'à ce qu'il arrête complètement de bouger à la fin du programme. Le patineur doit prendre la position de départ pour chaque partie de la compétition (programme court et programme libre) au plus tard 30 secondes après qu'il a été appelé pour commencer le programme. Si la période de 30 secondes a expiré et si le patineur n'a pas encore pris la position de départ, l'arbitre applique une déduction de 1.0 point (déduite de la note finale). Si 60 secondes se sont écoulées entre l'annonce du nom du patineur et le début du programme et que ce dernier n'a pas pris la position de départ, ce patineur est considéré comme s'étant retiré de la compétition. Le premier concurrent du groupe d'échauffement dispose de 30 secondes supplémentaires après que son nom a été appelé. La procédure de chronométrage décrite ci-dessus commence après la période supplémentaire de 30 secondes.

Interruptions

- Patinage Canada définit l'interruption comme l'absence de tentative du patineur ou de l'équipe de poursuivre sa performance pendant une période continue d'au moins 11 secondes. Pour les catégories novices et inférieures, un facteur est appliqué à la déduction pour interruption. Toutes les parties prenantes devraient lire attentivement la clarification technique concernant les communications 1817 et 1845 de l'UIP qui est affichée dans la section **Connexion des membres/Technique et programmes/Clarification technique concernant la Communication 1817 de l'UIP.**

- Lorsqu'il y a interruption pendant un programme et que la possibilité de pause de trois minutes est utilisée, le patineur n'a pas droit au bonus du facteur de 1,1 pour les éléments exécutés dans la seconde partie du programme à la suite de l'interruption.

Costumes

- La tenue vestimentaire en compétition sportive doit être pudique, digne et appropriée pour une compétition sportive – de conception non criarde ou théâtrale. La tenue peut toutefois refléter le caractère de la musique choisie. Elle ne doit pas donner une impression de nudité excessive qui ne convient pas à la discipline. Les hommes doivent porter un pantalon de pleine longueur; il leur est interdit de porter des collants. Les accessoires ne sont pas permis.

© Patinage Canada

DÉDUCTIONS (programmes court et libre)

Dans le système de notation par Calcul des points cumulatif (CPC), les déductions suivantes s'appliquent :

Infraction	**Niveau**	**Déduction**	**Responsable de l'application de la déduction**
Durée (pour chaque tranche de 1 à 5 secondes en moins ou en trop)	Pré-juvénile et juvénile Pré-novice et novice	0,20 0,50	Arbitre
Musique	Pré-juvénile et juvénile Pré-novice et novice	0,20 0,50	Majorité de l'arbitre et du jury technique
Costume et accessoires	Pré-juvénile et juvénile Pré-novice et novice	0,20 0,50	Majorité de l'arbitre et du jury technique
Chute d'une partie du costume ou des ornements sur la glace	Pré-juvénile et juvénile Pré-novice et novice	0,20 0,50	Arbitre
Chutes (à l'extérieur d'un élément)	Pré-juvénile et juvénile Pré-novice et novice	0,20 0,50	Majorité du jury technique~~arbitre~~
Élément interdit	Pré-juvénile et juvénile Pré-novice et novice	0,40 1,00	Majorité du jury technique
Interruptions	Pré-juvénile et juvénile -0,2 pour une interruption de 11 à 20 secondes -0,4 pour une interruption de 21 à 30 secondes -0,6 pour une interruption de 31 à 40 secondes Pré-novice et novice -0,5 pour une interruption de 11 à 20 secondes -1,0 pour une interruption de 21 à 30 secondes -1,5 pour une interruption de 31 à 40 secondes Pour toutes les catégories, une interruption de plus de 40 secondes qui n'est pas signalée à l'arbitre entraînera le retrait du patineur.		Arbitre

© Patinage Canada

Pause de trois minutes en raison de conditions défavorables relatives au patineur ou à l'équipement	Pré-juvénile et juvénile Pré-novice et novice	1,00 2,50	Arbitre
Départ retardé – retard de 1 à 30 secondes Retard de 31 secondes ou plus	Pré-juvénile et juvénile Pré-novice et novice Tous les niveaux	0,20 0,50 Concurrent retiré	Arbitre

© Patinage Canada